**Compte-rendu du conseil d’école publique élémentaire**

 **du mardi 7 novembre 2017**

**Enseignants :** Mme NOURRY, M. FOUGLE, Mme BEASSE, Mme FIANCET, Mme PAVOINE, Mme THOMAS, Mme SOURGET, M. LESSARD, Mme GOURMELON, M. BAUCHEREL, Mme VEILLARD, Mme BOULAIS, Mme JUSSIENNE, Mme MARTIN et Mme CLESSE.

**Représentants des parents d’élèves titulaires** : Mme SCHINDLER, Mme ALLARD, Mme BARON-HEURTIN, Mme RIHET et M. TOUHIER.

**Représentante des parents d’élèves suppléantes :** Mme PICOT.

**Adjointe Enfance-Jeunesse-Vie scolaire** : Mme BONNIOU.

**Conseiller Enfance-Jeunesse-Vie scolaire** : M. GILLES.

**Responsable service enfance** : M. RUBAUD.

**Aide à la direction :** Mme KURKA.

**IEN :** M. LETORT.

**MAIRE** : M. BONNIN.

**Personnes excusées** :

**Enseignante**: Mme GUILLARD

**Représentants des parents d’élèves titulaires** : Mme LEFAUCHEUR, Mme LOGNON, M. FORTIN, M. GEROME, Mme JOSSE, Mme PERISSAT et M. TORTRAT.

**Représentantes des parents d’élèves suppléantes :** Mme BENAHMIDA, Mme BRAMOUILLE, Mme DESCHAUX, Mme KERCKHOVE et Mme REJAUD.

-------------------------------------------------------------------------------------------------

La séance du conseil s’ouvre à 18h15 et se termine à 21h00.

Les secrétaires de séance sont : Mme SCHINDLER (pour les parents d’élèves) Mme FIANCET (pour les enseignants).

-------------------------------------------------------------------------------------------------

1. **Le point sur la rentrée :**

> **Effectifs** :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **CP** | **CE1** | **CE2** | **CM1** | **CM2** | **TTL** |
| 73 | 51 | 69 | 56 | 62 | 311 |

Effectifs de l’année précédente : 299 élèves (en juin 2017).

Prévisions faites en novembre 2016 : 283 élèves.

> **Organisation pédagogique** :

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **CP** | **CP** | **CP** | **CE1** | **CE1** | **CE2** | 311 |
| **Mme NOURRY** | **M. FOUGLE** | **Mme BEASSE** | **Mme FIANCETMme PAVOINE** | **Mme THOMAS Mme SOURGET** | **M. LESSARD** |
| 24 | 24 | 25 | 25 | 26 | 30 |
|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|   |   |   |   |   |   |
| **CE2** | **CE2/CM1** | **CM1** | **CM1/CM2** | **CM2** | **CM2** |
| **Mme GOURMELONM. BAUCHEREL** | **Mme BOULAISM. BAUCHEREL** | **Mme GUILLARDMme VEILLARD** | **Mme CLESSE** | **Mme MARTIN** | **Mme JUSSIENNE** |
| 29 | 10 | 15 | 24 | 17 | 8 | 26 | 28 |
| 25 | 25 |

Chaque enseignant fait anglais dans sa classe, du CP au CM2.

**Les échanges de services** se font uniquement pour l’allemand qui est enseigné en CM1 et CM2:

X Céline CLESSE prend en charge l’enseignement de l’allemand dans les classes de Mme MARTIN le vendredi après la récréation du matin et Mme JUSSIENNE la mardi après-midi.

Mme MARTIN enseigne la géographie dans la classe de Mme CLESSE.

Mme JUSSIENNE enseigne l’anglais dans la classe de Mme CLESSE.

X Frédérique GUILLARD et Isabelle BOULAIS font allemand dans leur classe.

**Les Activités pédagogiques Complémentaires** (APC) sont organisées sur différents temps le midi ou l’après-midi.

Chaque enseignant communique son créneau aux parents des enfants concernés.

**> Les évaluations CP:**

Les évaluations CP ont été passées pendant la deuxième quinzaine du mois de septembre.

Ce sont des évaluations nationales.

Les livrets ont été édités et distribués par l’éducation nationale.

En français : 7 élèves sur 73 ont moins de 50% des items validés (= 9.6%)

En mathématiques : 6 élèves sur 73 ont moins de 50% des items validés (= 8.2%)

**> Les évaluations CE2:**

Les évaluations CE2 ont été passées pendant la deuxième quinzaine du mois de septembre.

Ce sont, cette année, des évaluations de circonscription. Notre inspecteur a souhaité les conserver une année supplémentaire pour pourvoir faire un comparatif avec celles de l’année dernière.

Les livrets sont proposés par notre inspection.

Ces évaluations permettent de mettre en évidence les élèves en difficultés.

Les résultats ont été remontés à notre inspection.

En français : 4 élèves sur 58 ont moins de 50% des items validés (= 6.9%)

En mathématiques : 9 élèves sur 58 ont moins de 50% des items validés (= 15.5%)

**> Rappel des horaires:**

Beaucoup d’enfants arrivent en retard.

Rappel des horaires :

Accueil des enfants de 8h20 à 8h30 ou de 13h50 à 14h00.

Fermeture des portes à 8h30 ou 14h00.

En cas de retard, il faut aller sonner à la porte de devant pour que quelqu’un vienne ouvrir.

1. **Résultats des élections, rôles et attributions du conseil d’école.**

**Représentants des parents d’élèves titulaires** : Mme LEFAUCHEUR, Mme LOGNON, Mme SCHINDLER, Mme ALLARD, Mme BARON-HEURTIN, M. FORTIN, M. GEROME, Mme JOSSE, Mme PERISSAT, Mme RIHET, M. TORTRAT et Mme TOUHIER.

**Représentantes des parents d’élèves suppléantes :** Mme BENAHMIDA, Mme BRAMOUILLE, Mme DESCHAUX, Mme KERCKHOVE, Mme PICOT et Mme REJAUD.

Nombre d’inscrits : 505.

Nombre de votants : 163

Taux de participation : 32.28 % (contre 34.35% l’année dernière).

**> Rappel du rôle du conseil d’école :**

En sont membres:

 - le directeur de l'école, qui en est également le président,

- les maîtres de chaque classe de l'école, y compris ceux exerçant à mi-temps ou complétant une décharge de service,

 - les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions,

- les représentants des parents d'élèves élus (en nombre égal à celui des classes de l'école),

 - le maire,

 - le conseiller municipal chargé des affaires scolaires,

 - le délégué départemental de l'Education nationale,

- un des membres du réseau d'aide psychopédagogique intervenant dans l'école,

- l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription, membre de droit.

Le conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école,

- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,

- est associé à l'élaboration du projet d'école : il donne à ce titre toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions touchant la vie de l'école, notamment :

 - l'utilisation des moyens alloués à l'école,

 - les conditions d'intégration des enfants handicapés,

- les actions pédagogiques entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement,

 - les activités périscolaires,

 - la restauration scolaire,

- la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire,

 - l'hygiène scolaire,

- l'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture de l'école. (à ce titre, il est consulté par le maire).

- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles,

- statue sur proposition de l'équipe pédagogique en ce qui concerne la partie pédagogique du projet.

Nous rappelons que seuls les parents titulaires, ou les suppléants remplaçant un titulaire absent, peuvent s’exprimer si un vote est nécessaire lors du conseil d’école.

**> Relations parents élus / parents d’élèves :**

Les parents peuvent contacter les parents élus sur l’adresse mail :

**fcpeauditoire@gmail.com**

 **> Organisation des élections:**

Les parents qui se sont présentés ont pris en charge l’organisation des élections (la mise sous enveloppe, la présence au bureau de vote).

Ils ont également décidé de l’ordre des noms sur le bulletin. Le rôle de titulaire ou remplaçant étant lié à cet ordre.

Mme SCHINDLER fait remarquer que les parents présents à la porte de 16H30 n’ont pas été autorisés à rentrer dans l’école. Il leur a été demandé, pour des raisons de sécurité, d’attendre 16h45 et de passer par la porte du côté du périscolaire. Ceci devra être revu l’année prochaine afin de favoriser au maximum les votes.

**> Dates des deux autres conseils:**

Il y aura un conseil extraordinaire afin de valider les nouveaux rythmes scolaires. La date sera communiquée ultérieurement.

Le 2ème conseil d’école se déroulera le jeudi 15 mars 2018 à 18h15.

Le 3ème conseil devait avoir lieu le mardi 12 juin 2018 à 18h15. Il a été décalé au lundi 11 juin 2018 à 18h15.

1. **Vote du règlement intérieur.**

Le règlement intérieur de l’école a été donné préalablement aux parents élus afin qu’ils puissent le consulter et l’annoter avant le conseil. C’est un règlement qui suit le règlement départemental.

Le règlement a été adopté à l’unanimité après les modifications prenant en compte les nouveaux horaires de l’école.

Il sera disponible notamment sur le panneau d’affichage dans le hall de l’école et sur le site : *www.****ecole****-elementaire-****auditoire****-chartres.ac-rennes.fr*

Il sera distribué à tous les nouveaux parents.

1. **Les rythmes scolaires :**

Le comité de pilotage territorial s’est réuni le jeudi 19 octobre 2017 afin de faire un bilan des actions menées dans le cadre des TEP ainsi que d’entamer une discussion autour des nouveaux rythmes scolaires. A savoir : maintenir l’organisation sur 9 demi-journées ou un retour aux 4 jours.

Tous les partenaires étaient présents : les écoles, le milieu associatif, les élus….

La qualité des contenus proposés lors des TEP n’est jamais remise en cause.

Il s’agit plus d’un questionnement sur le temps de l’enfant : présence à l’école + en collectif. Effectivement, même s’il apparait que les 5 matinées représentent un moment propice aux apprentissages, nous nous interrogeons quant à la modification du comportement des enfants (nervosité, excitation, actes d’incivilité), modification ressentie par tous les partenaires.

Les parents élus ont fait passer un questionnaire afin de recueillir le sentiment des parents de l’école, les résultats sont les suivants :

- 152 retours de questionnaires

- 80 questionnaires pour le maintien de la semaine de 4,5 jours soit 52,63 % des votants (meilleure répartition des apprentissages, qualité des TEP/ouverture à de nouvelles activités, organisation familiale),

- 68 questionnaires pour un retour à la semaine de 4 jours soit 44,74 % des votants (fatigue, organisation familiale),

- 4 questionnaires sans opinion soit 2,63 % des votants (reconnaissance néanmoins d'une bonne qualité des TEP).

A titre d’information, à l’école maternelle Brocéliande et à l’école primaire Sainte Marie (qui ont eu le même questionnaire) les parents ont majoritairement proposé un retour à la semaine des 4 jours.

Une nouvelle rencontre aura lieu le 23 de novembre afin de valider une nouvelle organisation.

Mme BONNIOU précise que s’il y avait un retour à la semaine de 4 jours, il sera important pour les élus de garder la dynamique engagée lors de la précédente réforme. Cela donnera lieu à de nouvelles rencontres.

Le projet doit être proposé au DASEN pour validation avant le 15 janvier.

1. **Présentation du PPMS (Plan particulier de Mise en Sûreté)**

Cette année il nous est demandé de scinder le PPMS en deux documents : un document PPMS « Risques Majeurs » et un deuxième PPMS « Attentat-Intrusion ».

Deux exercices PPMS doivent être réalisés dans l’année, dont au moins un sur les risques d’attentat. Obligation était faite de procéder à l’exercice « Attentat-Intrusion » avant les vacances de novembre.

Un exercice « Risque Attentat-Intrusion » a été fait le 17 octobre 2017 en présence de 2 gendarmes, de M. RUBAUD et de Mme BONNIOU.

Le « scénario » proposait une fuite pour le bâtiment 3 (du bas) et une mise à l’abri pour le bâtiment 1 (du haut).

Nous tenons à faire remarquer que sans mise en place de signal d’alarme nous ne pouvons nous entrainer que sur le « mouvement » et non sur le déclenchement d’une telle alerte.

Les enfants se sont déplacés dans le calme et en silence.

Il apparait urgent de se doter d’un système qui permettrait :

* de communiquer entre les deux bâtiments (système d’interphone).
* de distinguer les différents dangers, sachant qu’une intrusion attentat doit avoir un signal sans équivoque, donc différent de tous les autres (notamment incendie).
* de permettre à chacun, encore une fois dans le cadre d’une intrusion, de pouvoir déclencher l’alerte.

L’alarme incendie doit également être repensée afin que le déclenchement se fasse sur tous les bâtiments simultanément.

Une radio à pile doit être fournie ainsi que du scotch en cas de confinement.

1. **Travaux à l’école l’Auditoire.**

L’avant-projet définitif (ADP) montré en septembre 2017 aux enseignants et parents élus a été validé.

Les travaux débuteront pendant les vacances d’été 2018.

**Juillet-Août :**

Désamiantage de tous les bâtiments (hors de la présence des enfants).

**Septembre 🡪 1er trimestre 2019 :**

Rénovation du bâtiment 3 (du bas).

4 classes seront déménagées dans des « algeco », 4 classes dans l’école de musique.

Zone de travaux au niveau de la cour du bas.

**2e trimestre 2019 🡪 juillet 2019 :**

Rénovation du bâtiment 1 (du haut).

Les 4 classes seront déménagées dans l’école de musique.

1. **Projet d’école 2016-2020.**

**Dans le cadre de l’axe 2 : Mieux vivre l’école ensemble pour mieux apprendre**

L’année dernière en partenariat avec le périscolaire, nous avons mis en place un règlement de cour commun avec billets de comportement.

Nous souhaitons cette année aller encore plus loin.

Nous sommes partis du constat que le « climat » de l’école se modifiait, plus de tensions, d’excitation et de difficultés scolaires.

Il s’est avéré qu’un groupe classe concentrait les difficultés mise en évidence sur l’ensemble de l’école.

A ce sujet, un débat entre enseignants et parents d’élèves s’est engagé sur la répartition des classes et l’incompréhension des parents d’élèves de mettre dans une même classe des enfants qui leur paraissent être difficiles.

Un certain nombre d’actions ont donc été menées spécifiquement sur ce groupe pour faire en sorte de rétablir un climat propice aux apprentissages :

* Groupes de parole (groupe de 6/ 7 élèves) : objectifs : apaiser les tensions, restaurer la parole, mettre à distance les émotions, s’écouter, se respecter, prendre en compte l’autre.
* Un enseignant supplémentaire le vendredi : objectifs : avoir des groupes réduits afin de restaurer la confiance enseignant/élève.
* Changement de classe de deux élèves.
* Rencontre avec l’infirmière pour un bilan puis Médecin scolaire si besoin.

Mais nous souhaitons engager également une réflexion plus large sur le climat scolaire.

* Par l’intermédiaire d’interventions notamment de la BPDJ (Brigade de prévention de la délinquance juvénile), sur le thème du harcèlement.
* Mais également une réflexion entre enseignants, dans le cadre de formations pédagogiques. Nous serons accompagnés d’intervenants extérieurs (notamment des conseillers pédagogiques) afin de repenser l’organisation, la relation élèves / enseignants.
1. **Questionnaires proposés par les parents élus.**

Les parents élus proposent avant chaque conseil d’école un questionnaire afin de recueillir l’avis des parents de l’école.

Ce questionnaire interroge les enseignants notamment quant à l’utilisation des pictogrammes.

A titre liminaire, les parents d’élèves ont précisé que ce questionnaire n’avait aucunement pour but d’évaluer les enseignants. L’objectif était d’obtenir une sorte de baromètre concernant le ressenti des parents d’élèves et des enfants sur tous les temps scolaires et périscolaires. Monsieur Eric LETORT, tout en indiquant ne pas avoir connaissance de ce questionnaire, a précisé que cela pouvait être un bon outil également pour les enseignants.

L’utilisation des émoticônes a permis d’avoir un plus grand nombre de retours de questionnaires (possibilité pour les parents et aux enfants de répondre plus facilement).

1. **Questions proposées par les représentants des parents d’élèves**

Plusieurs questions ont été posées par les parents d’élèves au travers des questionnaires. Ces questions ont suscité des réponses de l’équipe enseignante et de la mairie.

**A l’équipe enseignante :**

1°*Serait-il possible d'avoir la liste des fournitures scolaires au moment de l'inscription pour les nouveaux ?*

Oui, cela a déjà été le cas cette année même s’il y a peut-être eu des loupés.

2° *Quelle est la date de la prochaine porte ouverte de l'école de l'Auditoire ?*

La date reste à déterminer.

3° *Serait-il possible d'être plus ponctuel les lundis et jeudis à 16h15 ?*

Il est rappelé que le temps classe se termine à 16h15. L’arrivée au portail des enfants ne peut donc pas s’effectuer avant 16h17/16h20.

4° *Les enfants de CE1 iront-ils à la piscine ?*

Oui, du 26 mars au 22 juin, le lundi matin, 9h40 10h20.

5° *Beaucoup de violence dans la cour, que faire pour résorber ce problème ?*

Les enseignants ont pourtant le sentiment qu’il y a moins de violence cette année pendant les récréations. La question sera abordée dans le cadre du projet d’école.

*6° Comment faire pour améliorer la communication autour de l'agrément piscine ?*

La communication a été effectuée via le site internet et un mot dans les cahiers. Le vrai problème reste la difficulté pour les parents d’élèves ayant un agrément de se libérer de leurs obligations professionnelles, pendant les créneaux piscine.

7° *Qu'en est-il du maintien de Madame Rouxel dans les classes de Mmes Gourmelon et Boulais* ?

Monsieur Baucherel a repris son poste depuis le 7 novembre 2017.

*8° Serait-il possible que les enseignants effectuent davantage de filtrage (enfants autorisés à sortir ou non) les lundis et jeudis à 16h15 ?*

Malgré leur volonté de bien faire et de ne pas laisser sortir des enfants qui n’y seraient pas autorisés, les enseignants n’ont pas connaissance des autorisations de sorties données en début d’année au périscolaire. Rappelons par ailleurs que leur obligation professionnelle est d’emmener les enfants aux portes de sorties.

9° *Serait-il possible de limiter les devoirs* ?

Il est rappelé que les devoirs prennent normalement une vingtaine de minutes. Une discussion s’est engagée sur le fait de donner des devoirs à la maison ou non.

10° *A quelle date aura lieu la fête des écoles ?*

La fête des écoles aura lieu le 30 juin 2017.

**A la mairie :**

1° *Pourquoi presser les enfants et ne pas leur laisser plus de temps pour manger ?*

Il est laissé en général 45 mn aux enfants pour déjeuner. Ce qui est un temps raisonnable. Il a pu arriver exceptionnellement du fait de la mise en place du 2ème service et des sorties parfois décalées de certaines classes que ce temps ait été réduit à 35 mn.

2° *Comment faire pour atténuer le bruit à la cantine ?*

Il a été mis en place différents outils (oreille, petites cloisons mobiles, réduction des effectifs par salle en lien avec le 2ème service…). Même si le volume sonore a baissé, la cantine reste un lieu bruyant au regard de la configuration des locaux et du nombre d’enfants accueillis. Les équipes d’animation et de restauration échangent régulièrement afin d’améliorer la situation.

3° *Les sanctions à la cantine apparaissent excessives et beaucoup de cris des animateurs - que faire pour améliorer ce point ?*

Certains enfants sont très perturbateurs. Il a peut-être pu arriver que les animateurs haussent le ton auprès de l’ensemble du groupe. Ces écarts de comportements font régulièrement l’objet d’une approche individuelle à des moments plus propices aux échanges. Néanmoins, Monsieur Yannick RUBAUD n’ayant pas connaissance d’évènements précis ne peut être en mesure de répondre.

4° *Pourquoi ne pas séparer dans les plats la viande des légumes ?*

Cette séparation est systématiquement prévue pour les régimes alimentaires spécifiques.

5° *Serait-il possible d'avoir plus de plats végétariens ?*

*Une étude est en cours pour proposer plus régulièrement un plat végétarien.*

6° *Au restaurant scolaire, serait-il possible de garder un couteau pour éplucher les fruits ?* Oui.

7° *Comment faire pour résoudre les problèmes d'odeur sur le chemin de la cantine (a priori compost) ?*

Ce problème est momentané et a lieu en été. L’accent est mis davantage sur la démarche écologique et sur les bénéfices du compost.

8° *Délai de réservation cantine trop long, comment améliorer le système de réservation* ?

Le système est déjà très souple par rapport à d’autres systèmes de réservation. Il n’y a pas de possibilité de réduire ces délais. Il est rappelé la possibilité de badger avec la carte le jour même.

9° L*es goûters pourraient-ils être plus conséquents* ?

Le goûter n’est pas un repas complet et doit rester un goûter. L’organisation actuelle des goûters avait fait l’objet d’une validation par un groupe de travail, il y a quelques années.

10° *Serait-il possible de mettre en place une étude même payante pendant le temps périscolaire* ?

Ce point pourra être abordé lors des comités sur les rythmes scolaires.

11° Est-il possible de préciser si le parc à vélo à l'extérieur de l'école est fermé à clés (1 enfant s'est fait voler son vélo) ?

Le parc extérieur n’est pas fermé à clés. Suite au vol d’un vélo, un panneau a été mis indiquant cette absence de surveillance. L’utilisation d’un antivol semble indispensable.

12° Serait-il possible d'avoir confirmation de l'inscription de son enfant ?

Oui, le problème de serveur permettant l’envoi d’un mail de confirmation pour une réservation de repas via APICLIC est réglé.

14° Comment faire pour sécuriser l'intersection avant l'école (au niveau de la pizzéria, nous supposons) ?

Il y a déjà un marquage au sol. Plusieurs aménagements ont été mis en place dans cette rue (coussins berlinois, marquage au sol…).

15° *Que faire pour réglementer le stationnement sur le grand parking aux heures de pointe ?*

La mairie indique qu’elle demandera en fonction de ses disponibilités la présence du policier municipal.

16° *Ne serait-il pas possible de prévoir un décalage entre l'Auditoire et Brocéliande, les mardis et vendredis soir* ?

Cette question pourra éventuellement être abordée lors de la discussion sur les rythmes scolaires. Les enfants concernés sont invités à se faire connaitre des animateurs afin de patienter auprès d’eux. Au-delà de 16h45 les enfants sont pris en charge au périscolaire.